



VILLE d'AJACCIO  
CITÀ d'AJACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le Lundi 29 Septembre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le Mardi 23 Août, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA Stéphane, Mme RUGGERI Nathalie, M. VANNUCCI Stéphane, Mme GUERRINI Simone, M. PUGLIESI Pierre, Mme OTTAVY-SARROLA Rose-Marie, M. VOGLIMACCI Charles, Mme OTTAVY Nicole, M. BALZANO Christian, Mme COSTA Annie, M. ARESU Jean-Pierre, Mme BIANCAMARIA Marie-Ange, M. CANEGGIANI Joseph, Mme CORTICCHIATO Caroline, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT Danielle, M. PAOLINI Antoine, Mme PIETRI Aghitella, Mme JEANNE Isabelle, M. CASTELLANA Guy, Mme SICHI Annie, M. LUCCIONI Jean-François, M. KERVELLA Philippe, M. FERRARA Jean-Jacques, Mme FALCHI Isabelle, M. BACCI Christian, Mme FELICIAGGI Isabelle, M. HABANI Yoann, M. MONDOLONI Christophe, Mme ZUCCARELLI Marie, Mme VILLANOVA Emmanuelle, Mme MASSEI-MANCINI Aurélie, M. CHAREYRE Antony, M. PIERI François, M. CERVETTI Charles, M. LUCIANI Paul-Antoine, Mme LANTIERI Céline, M. DIGIACOMI Paul, M. CASASOPRANA François, Mme SANGUINETTI Julia, Mme FATTACCIO Françoise  
Conseillers municipaux.

**Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme BERNARD Camille	à	Mme SICHI Annie
Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette	à	M. VOGLIMACCI Charles
Mme GUIDICELLI Maria	à	M. LUCIANI Paul-Antoine
Mme FERRI-PISANI Rose-Marie	à	M. DIGIACOMI Paul

**Etaient absents :**

M. GOMILA Jean-Michel, M. CAU Pierre, Mme RIERA Catherine, M. FILIPPI José,  
Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	41
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 29 Septembre 2014

Délibération N°2014/258

**Création d'une hélistation lieu dit STILETTO**

**Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :**

Par courrier en date du 27 juin 2014 le Centre Hospitalier d'AJACCIO souhaiterait recueillir un avis sur un dossier de demande de création d'une hélisation sur le site du futur Centre Hospitalier de la Miséricorde.

Le nouveau Centre Hospitalier d'AJACCIO se situera sur la Commune d'AJACCIO, sur les hauts du STILETTO, en zone habitée. L'emplacement de l'hélisation, est prévu en milieu hospitalier, à proximité des urgences, au nord-est des bâtiments les plus hauts. Le Centre Hospitalier d'AJACCIO est le propriétaire du terrain sur lequel sera édifiée l'hélisation.

**IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL**

D'émettre un avis sur la création d'une hélisation sur le site du futur Centre Hospitalier de la Miséricorde au lieu-dit « STILETTO ».

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Oui l'exposé de Mme Nicole OTTAVY, Adjointe déléguée**

**Et après en avoir délibéré**

Vu La Loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant droit et liberté des Communes,  
Vu La loi 83.663 du 22 juillet 1983 complète la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,  
Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'Arrêté du 06 mai 1995 ;  
Vu le courrier du Centre Hospitalier d'AJACCIO du 27 juin 2014,  
Considérant, la requête du Centre Hospitalier de la Miséricorde justifiée par l'intérêt général,  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du jeudi 25 septembre 2014.

**EMET**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

Un avis favorable pour la création d'une hélisation sur le site du futur Centre Hospitalier de la Miséricorde au lieu-dit « STILETTO ».

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

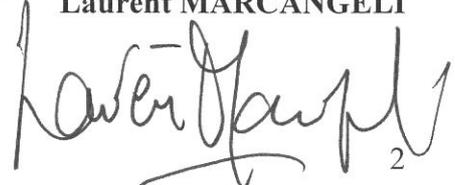
.....  
**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE**

**Laurent MARCANGELI**



2



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20140929-2014\_258-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2014  
Publication : 10/10/2014

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

